

ACTION URGENTE

INDONÉSIE. CONDAMNÉ À UN AN D'EMPRISONNEMENT POUR AVOIR PUBLIÉ UNE VIDÉO SUR FACEBOOK

Agustinus Yolemal, militant papou indépendantiste, a été reconnu coupable d'« incitation à la haine et à l'hostilité » et condamné à un an d'emprisonnement par le tribunal de district de Timika (province de Papouasie) le 14 janvier 2019. Il a décidé de ne pas faire appel car il craint pour la sécurité de sa famille et du garçon qui figurait dans la vidéo qu'il a publiée sur Facebook. Détenu depuis septembre 2018, Agustinus Yolemal doit encore passer huit mois en prison.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Le 14 janvier 2019, **Agustinus Yolemal**, militant indépendantiste papou pacifique, a été condamné à un an d'emprisonnement par le tribunal de district de Timika (Mimika, province de Papouasie) pour avoir publié une vidéo sur Facebook. Il a été inculpé de « propagation de l'hostilité contre l'idéologie de l'État » et condamné au titre de l'article 45a (2) de la Loi sur l'information et les transactions électroniques (Loi sur l'ITE), qui prévoit une peine maximale de six ans d'emprisonnement et/ou une amende pouvant aller jusqu'à un milliard de roupies.

Agustinus Yolemal a été arrêté le 23 août 2018 à son domicile, à Timika (district de Mimika, province de Papouasie) après qu'une vidéo de lui et de son fils âgé de 6 ans criant ensemble des slogans sur l'indépendance de la Papouasie soit devenue virale. À la suite de son arrestation, la police a également interrogé son fils, sa femme et sa belle-sœur. Les membres de sa famille ont été libérés mais Agustinus Yolemal a été officiellement inculpé en vertu de la Loi sur l'ITE.

Craignant pour la sécurité de son fils, qui apparaissait dans la vidéo qu'il a publiée sur Facebook, il a décidé de ne pas faire appel. Détenu depuis le 23 septembre 2018, Agustinus Yolemal doit encore passer huit mois en prison.

Par le biais de son avocat, Agustinus Yolemal a dit à Amnesty International qu'il avait été plutôt bien traité par la police lors de sa détention provisoire et qu'il pense que c'est grâce aux lettres que les militants ont envoyées aux autorités indonésiennes.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Agustinus Yolemal (il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 165/18

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa21/9048/2018/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

